

TAXE DE SEJOUR – REGISTRE DU LOGEUR

Perception : du 1^{er} janvier au 31 décembre

Date de dépôt : le 15 octobre : taxe perçue du 1^{er} janvier au 15 septembre

le 5 janvier de l'année suivante : taxe perçue du 16 septembre au 31 décembre

<u>Informations sur l'hébergement</u>	
Raison sociale	
Prénom et nom du responsable	
Adresse	
Code postal et ville	
Téléphone et mail	
Numéro d'enregistrement de l'hébergement si délivré	
Catégorie en étoiles (selon classement Nouvelles Normes)	

Préciser l'adresse du propriétaire si différente :

Montant unitaire taxe ou taux de prélèvement	Date arrivée	Date départ	Nombres nuitées	Prix de la nuitée (<i>si hébergement non classé – sauf CH</i>)	Nombre de pers. total	Nombre de pers. exonérées	Motif(s) de l'exonération	Date perception	TOTAL taxe encaissée
TOTAL FIN DE PAGE									

Montant unitaire taxe ou taux de prélèvement	Date arrivée	Date départ	Nombres nuitées	Prix de la nuitée <i>(si hébergement non classé – sauf CH)</i>	Nombre de pers. total	Nombre de pers. exonérées	Motif(s) de l'exonération	Date perception	TOTAL taxe encaissée
REPORT TOTAL FIN PAGE PRÉCÉDENTE									
TOTAL FIN DE PAGE									

Montant unitaire taxe ou taux de prélèvement	Date arrivée	Date départ	Nombres nuitées	Prix de la nuitée <i>(si hébergement non classé – sauf CH)</i>	Nombre de pers. total	Nombre de pers. exonérées	Motif(s) de l'exonération	Date perception	TOTAL taxe encaissée
REPORT TOTAL FIN PAGE PRÉCÉDENTE									
TOTAL									

